



La Section Tremplin (STRE) a été mise en place au lycée à la rentrée scolaire 1998. Elle s'adresse à des élèves de 14 à 16 ans qui manifestent un intérêt réel pour le monde du travail, mais qui, du fait de leur jeune âge, n'ont pas encore élaboré un projet professionnel précis.

## FONCTIONNEMENT

- ◆ De septembre à juin, les élèves sont alternance une semaine au lycée, une semaine sur leur lieu de stage.
- ◆ Le responsable du stage est considéré comme un membre à part entière de l'équipe pédagogique qu'il est invité à rencontrer de façon régulière.
- ◆ Un professeur visite l'élève sur son lieu de stage au moins deux fois par trimestre et plus si nécessaire.
- ◆ Le vécu du stagiaire est partagé et exploité pendant la période scolaire.
- ◆ Les élèves demeurent sous statut scolaire. Une convention de stage est passée entre le lycée et l'entreprise d'accueil. En aucun cas, les stagiaires ne seront considérés comme des apprentis.
- ◆ Les périodes de stage devront leur permettre de faire le lien entre les apprentissages scolaires et le monde du travail.

## OBJECTIFS

Donner à ces jeunes les moyens :

- De mûrir et d'élaborer un projet professionnel qui les amènera à un contrat d'apprentissage
- Ou
- De se réinsérer dans un cursus scolaire qui les amènera à une formation certifiée.

## ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS

- ◆ Remise à niveau en enseignement général.
- ◆ Préparation au **Certificat de Formation Générale** : élaboration d'un rapport de stage, épreuves d'entraînement à l'oral, à l'écrit, en français et en mathématiques.
- ◆ Préparation au **Diplôme National du Brevet, série Professionnelle**.
- ◆ Préparation à la **Certification européenne des Compétences Numériques**.
- ◆ Présentation à l'**Attestation de Sécurité Routière, Niveau 2**.
- ◆ Travail par projet en transversalité avec les toutes les matières : anglais, espagnol, EPS, SVT, physique-chimie, mathématiques, français, histoire-géographie – EMC, arts appliqués, découverte professionnelle (informatique bureautique, connaissance de l'entreprise).

En fin d'année est remis aux familles le livret scolaire de compétences, les différentes attestations acquises et les bilans des stages.

## LES IDÉES FORTES DE LA SECTION

- ◆ L'alternance,
- ◆ La pédagogie de la réussite avec un suivi individualisé.

## LES STAGES



- ◆ Différentes possibilités :
  - 1 lieu de stage par trimestre
  - 1 lieu de stage pour 2 trimestres
  - 1 lieu de stage pour l'année

*En fonction du projet de l'élève et avec accord de l'équipe pédagogique.*

- ◆ Objectifs :
  - Découvrir le métier que l'élève souhaiterait exercer.
  - Si le projet est l'apprentissage : trouver un maître d'apprentissage pour l'année suivante.
  - Préparer l'oral du CFG et du DNB avec pour support un rapport de stage travaillé tout au long de l'année.

**Les stages sont obligatoires.**

*Chaque élève est différent, chaque projet est différent, chaque orientation est différente. Nous travaillons donc différemment.*

## Périodes de stages :

→ 1 semaine en classe / 1 semaine en entreprise :  
pour construire son Projet Personnel d'Orientation.

## Orientations possibles :

- ◆ CAP en apprentissage ou en Lycée Professionnel
- ◆ 3<sup>ème</sup> Prépa-Métiers
- ◆ 2<sup>ème</sup> année en Section Tremplin
- ◆ 2<sup>nde</sup> Bac. Pro.
- ◆ 2<sup>nde</sup> GTP

## Informations :

- **Pour s'inscrire** – Site Internet : [www.marillac.fr](http://www.marillac.fr)
- **Pour plus d'information** – Accueil : 04 68 55 50 05  
Ou Secrétariat : [contact@lpmarillac.fr](mailto:contact@lpmarillac.fr)